

**Examens du PASS année universitaire 2020-2021**  
**16, 17 & 18 mars 2021**  
**Paris Expo Porte de Versailles - 1 place de la Porte de Versailles - Paris 15ème**  
**INFORMATIONS ET CONSIGNES IMPORTANTES AUX ETUDIANTS**

**Nous vous remercions de lire attentivement  
les informations et consignes suivantes :**

Pour assurer au mieux la sécurité de tous en cette période de haute vigilance sanitaire, et suivant le plan Vigipirate en vigueur, nous vous remercions de prendre connaissance des règles suivantes :

- Les contrôles d'identité seront renforcés. Afin de faciliter l'accès au hall nous demandons aux étudiants de se conformer **RIGOREUSEMENT** aux consignes demandées par les personnels et les agents de sécurité.
- Pour des raisons de sécurité, tout bagage, valise, sac de voyage, seront interdits dans le hall d'examen et dans l'enceinte d'examen. Seront autorisés uniquement : les sacs à main, cartables, sacs à dos et sacs en bandoulières respectant les dimensions maximum suivantes : 40 cm X 30 cm.
- Nous vous rappelons que les accompagnateurs seront interdits sur le site, en particulier aux alentours des salles ou halls.



1. Vous êtes convoqués **par sessions de 30 minutes.**

**Vous devez respecter le créneau qui vous aura été attribué.** Chaque étudiant aura **le même numéro de place pour les 3 jours**. Ce numéro vous est communiqué via les listes d'affichage sur MOODLE. **Merci de bien le retenir.**

**Une fois entrés dans la salle d'examen, vous ne serez pas autorisés à sortir entre les épreuves. Vous devrez attendre la fin de la journée d'épreuves pour quitter le hall**

Tout départ anticipé, contre signature d'une décharge, entraînera une absence aux épreuves ultérieures de la même journée.

Toutes les pauses se feront uniquement à l'intérieur du hall. Pensez donc à vous munir de quoi vous restaurer et vous hydrater (snack, repas froid). Pensez également à vous munir d'un ou deux sacs plastique transparents qui contiendront vos déchets (masques, déchets alimentaires, bouteilles vides...). Ces sacs transparents seront à rapporter chez vous à la fin de chaque journée d'épreuves.

2. Pour l'accès au bâtiment, aucun contact physique ne sera accepté. Au moment de franchir le portail d'entrée, vous présenterez votre convocation, préalablement imprimée par vos soins, ainsi que votre carte étudiant ou, à défaut, votre certificat de scolarité et pièce d'identité, aux surveillants postés à l'entrée en les tenant à **bout de bras**. **Avant d'entrer dans le hall, vous devrez avoir éteint et rangé vos téléphones**. Vous entrerez dans le hall un par un, ce qui vous permettra de trouver rapidement votre place et de vous installer. **Une fois à votre place, les déplacements ne seront plus autorisés, afin de permettre l'installation des autres étudiants.**

Le respect de ces différentes étapes est OBLIGATOIRE pour accéder au hall d'examen.

3. L'attente pour l'entrée dans le bâtiment et dans les salles devra se faire selon une file respectant la distance de **1 mètre** entre chaque étudiant. Un balisage sera prévu à cet effet. Nous vous remercions de bien respecter la signalétique en place et le sens de circulation pour accéder aux salles.
4. Le **port du masque est obligatoire** pour entrer, circuler dans le bâtiment et dans la salle, y compris lors des trajets jusqu'aux toilettes. Il faut vous munir dans les transports en commun d'un masque pour votre trajet aller et retour (ce masque sera jeté à l'entrée dans le hall). Vous devrez composer avec votre masque. Pensez donc à vous munir de plusieurs masques pour la durée des épreuves. Pensez également à vous munir de gel hydro-alcoolique pour les moments de composition.
5. Des solutions hydro-alcooliques seront disponibles à l'entrée du bâtiment et des salles. La désinfection des mains à l'entrée du bâtiment est obligatoire. Ce geste devra être effectué autant que nécessaire tout au long de la journée.
6. Une fois à l'intérieur, vous devrez vous présenter uniquement et directement à votre salle d'examen.
7. Une fois installés, et pour chaque épreuve, vous devrez préparer votre carte d'étudiant ou, à défaut, votre pièce d'identité en vue de l'émargement qui sera effectué. A cet effet, vous utiliserez votre propre stylo.

Les sacs devront être posés sous vos sièges. Les sacs qui ne peuvent pas être fermés, doivent être déposés au bureau du chef de bloc, à l'avant de la salle. Pour les épreuves dont la durée est égale ou supérieure à 1h00, l'accès aux toilettes est autorisé, à l'exception de la première demi-heure et du dernier quart d'heure de l'épreuve.

Pour les épreuves dont la durée est de 45 minutes, l'accès aux toilettes sera interdit.

L'accès aux toilettes sera autorisé entre les épreuves.

**Les pauses cigarettes ou l'usage de cigarettes électroniques sont interdits. Les bouteilles d'eau ou autres sont autorisées uniquement sans étiquetage, les médicaments sont autorisés sous blister sans leur boîte.**

8. Vous pourrez prendre connaissance des sujets **uniquement** au signal de lancement de l'épreuve. **L'accès à la salle sera interdit à tout étudiant se présentant dès l'annonce de la fermeture des portes.**
9. Pour les épreuves, seuls **les stylos à bille à encre noire** seront autorisés.
10. Les bouchons d'oreilles sont autorisés. Nous vous prions de bien vouloir vous plier au contrôle de ceux-ci en dégageant vos oreilles. L'établissement ne saurait être tenu responsable de toute mauvaise écoute, du fait de l'utilisation de ces bouchons. Les oreillettes électroniques, tout comme les casques audio, sont formellement interdits.
11. Pendant l'épreuve, les surveillants circuleront dans les rangs pour vous faire émarger. A cet effet, merci de placer **votre carte d'étudiant ou, à défaut, votre pièce d'identité en haut à gauche de votre place de composition.**

**A la fin de l'épreuve, vous devrez cesser d'écrire et vous lever**

12. Entre chaque épreuve, vous pourrez avoir accès à vos effets personnels.
13. Une fois les dernières épreuves terminées et les copies recomptées, vous quitterez la salle dans l'ordre qui vous sera indiqué en respectant les distances et vous sortirez, dans le calme, par la porte empruntée à votre arrivée. Vous devrez attendre en silence pendant cette procédure et ne pas rallumer vos téléphones portables.
14. **Attention** : Consignes particulières pour les épreuves de filières : nous vous invitons à être particulièrement attentifs aux consignes suivantes :

**Mercredi 17 mars 2021** : après l'épreuve de l'UE 8 Initiation à la connaissance du médicament, seuls seront invités à rester à leur place, pour la prochaine épreuve, les étudiants devant composer à l'épreuve UE12 Médecine-

Kinésithérapie. Les autres étudiants seront autorisés à sortir, **après le signal du chef de bloc.**

**Jeudi 18 mars 2021 :** Pour la première épreuve de l'UE12 pharmacie, ne sont conviés que les étudiants devant composer à cette épreuve en respectant l'heure de convocation. A la fin de cette épreuve, si vous ne composez pas aux deux épreuves suivantes UE12 Odontologie **et** Maïeutique, vous serez autorisés à partir.

**Important :** Si vous ne composez pas pour l'épreuve UE12 Odontologie, mais que vous composez à l'épreuve UE12 Maïeutique, vous serez invités à rester sur site et à patienter dans un espace dédié.

Les étudiants devant arriver uniquement pour les épreuves UE12 Odontologie ou Maïeutique sont invités à se présenter 30 minutes avant le début de l'épreuve.

Les étudiants devant arriver uniquement pour les épreuves UE12 Odontologie et Maïeutique sont invités à se présenter 30 minutes avant le début de l'épreuve UE12 Odontologie.

15. Une fois les dernières épreuves terminées et les copies recomptées, vous quitterez la salle dans l'ordre qui vous sera indiqué en respectant les distances et vous sortirez, dans le calme, par la porte empruntée à votre arrivée. Vous devrez attendre en silence pendant cette procédure et ne pas rallumer vos téléphones portables.